



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E129610

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2024

ÉDITÉ LE 13/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2008
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 20/03/2016
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2012B00160

Siret : 504 681 206 00034
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 2116012

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 143103008

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 143103008

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : MV VALORISATION

62 BOULEVARD DE BEAUBOURG
77184 EMERAINVILLE

Téléphone : 01 60 17 10 11 Fax : 01 60 17 34 30
Portable : 06 24 69 26 53

Site Internet : www.mv-valorisation.fr
E-mail : m.desachy@mv-valorisation.fr

Responsabilité légale :
DO CASAL MARQUES PATRICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	02/06/2022
2132	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	02/06/2022
6121	Ravalement en peinture Mention RGE	02/06/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	02/06/2022
o Isolation des planchers bas	02/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.